



Paris, le 19 septembre 2019

Lagardère Travel Retail finalise l'acquisition d'International Duty Free (IDF), leader du Travel Retail en Belgique

Lagardère Travel Retail annonce aujourd'hui la finalisation de l'acquisition d'International Duty Free, le leader du Travel Retail en Belgique, présent également au Luxembourg et au Kenya.

Annoncée le 25 juillet, cette acquisition vient conforter les positions de Lagardère Travel Retail comme troisième opérateur mondial de Duty Free en aéroports et comme leader européen du Travel Retail, en portant son chiffre d'affaires annuel total à 5,3 milliards d'euros¹. Elle permet également à Lagardère Travel Retail d'étendre sa présence à une nouvelle plateforme européenne de premier plan à Bruxelles avec des opérations de grande qualité, et de consolider ses positions au Luxembourg et en Afrique, avec l'entrée au Kenya. Lagardère Travel Retail pourra également s'appuyer sur l'expérience d'IDF sur le segment en croissance du chocolat premium belge pour renforcer ses opérations sur cette catégorie au niveau international.

L'affinité de cultures et de stratégies entre IDF et Lagardère Travel Retail favorisera la réussite de l'intégration, pilotée par Nicolas Van Brandt en tant que CEO, tandis que l'alliance des savoir-faire opérationnels et commerciaux des deux opérateurs permettra un développement des ventes et le déploiement de synergies opérationnelles.

Le chiffre d'affaires d'IDF pour 2019 devrait s'élever entre 185 et 190 millions d'euros. Il sera consolidé dans les états financiers de Lagardère à compter du 1^{er} octobre 2019.

Cette acquisition a été valorisée à 250 millions d'euros² soit environ 8 fois l'EBITDA proforma³ d'IDF pour l'année 2020, compte tenu des synergies récurrentes envisagées, estimées à 7 M€ à horizon 2022. L'acquisition d'IDF devrait se traduire par une solide génération de cash et par un effet relatif sur le résultat opérationnel de Lagardère Travel Retail. Elle permettra également d'allonger la durée de vie moyenne des contrats de concession détenus par le Groupe.

¹ Base chiffre d'affaires 100% 2018 incluant la contribution pro-forma au chiffre d'affaires de HBF en année pleine 2018 ; cela se traduirait en CA consolidé pro-forma à 4,1 milliards d'euros.

² Valeur d'Entreprise sur une base de trésorerie et de dette nulle.

³ L'EBITDA pro forma correspond à l'EBITDA estimé budgété au titre de l'exercice 2020 (première année d'opération) augmenté du montant des synergies en rythme de croisière à hauteur de 7 M€.

